Troisvierges, le 11 novembre 2026

Gemeng ËLWEN TROISVIERGES

# AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 11 novembre 2026, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion du Änneresmaart édition 2026 à Troisvierges, le vendredi 27 novembre 2026 et dimanche 29 novembre 2026, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation à la place Adames à Troisvierges;

- **Sur le tronçon comme indiqué en couleur rouge sur le plan annexé, la circulation sera interdite dans les deux sens de lundi 23 novembre 2026 jusqu'à mardi 1 décembre 2026 inclus. Cette disposition sera indiquée par le signal C,2.**
- **Le parking « place Adames » sera fermé comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé de lundi 23 novembre 2026 jusqu'à mardi 1 décembre 2026 inclus. Cette disposition sera indiquée par le signal C,18.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.




Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens

le secrétaire

ADMINISTRATION COMMUNALE TROISVIERGES

**Enlever le 02/12/2026**